

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du vendredi 10 juin 2011

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes.

Conseillers en exercice : 13 - Conseillers présents : 10 - Conseillers votants : 12

L'an deux mil onze le dix juin, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joël MASSABIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 juin 2011.

Présents: MM.AMIGUES Gérard, MERCADIER Francis, Mmes CAJARC Stéphanie, RIGO Géraldine, MASSANES Pascaline, MM. CAHORS Michel, DUBRUN Jean-Philippe, MORFOISE Alex et CALVY Guy.

Absents excusés: Mme JOUBERT Coline (procuration à M. AMIGUES Gérard), M.WILLANUEVA Jean-Noël (procuration à M. MASSABIE Joël).

Absents non excusés : M. RIGAL Hervé

Secrétaire de séance : M. AMIGUES Gérard

Délibérations prises :

- M. le Maire installe le nouveau conseil municipal et propose de fixer le nombre d'adjoints. Etant décidé à 4, un vote à bulletin secret désigne les élus suivants : 1^{er} adjoint : Francis MERCADIER, 2^{ème} adjoint : M. Gérard AMIGUES, 3^{ème} adjoint : M. Jean-Philippe DUBRUN, 4^{ème} adjoint : Mme Géraldine RIGO.

- Le conseil municipal procède ensuite à la désignation de ses délégués au sein des divers syndicats et organismes extérieurs. Les commissions communales sont également constituées.

- Un poste d'auxiliaire contractuel d'Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives est créé afin d'assurer la surveillance des bassins de la piscine pour la saison 2011.

- Le conseil municipal délibère pour approuver simultanément la dissolution du Syndicat d'Electrification du Sud du Lot et le projet de modification des statuts de la Fédération Départementale d'Electricité du Lot auquel adhère la commune.

- Equipement d'un photocopieur couleur pour le secrétariat de Mairie et d'un photocopieur noir et blanc d'occasion pour l'école : la municipalité retient l'offre de SBS à Villefranche de Rouergue pour un total de 5072€ HT.

- Suite à la domiciliation sur notre commune de 2 élèves, il est nécessaire de compléter la subvention versée aux associations de l'école St-Joseph : celle de l'OGEC pour un montant de 2058.22€ et celle de l'APE pour un montant de 16€.

Compte rendus de réunion et travail des commissions :

- Réunion d'information concernant la station d'épuration : les intervenants ont exposé l'échéancier des travaux à réaliser.

Questions et informations diverses :

- Une campagne de dératisation, prévue pour une durée d'un an et menée par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée, va bientôt débuter.

La séance s'est terminée par un tour de table.

Fait à Limogne en Quercy, le 16 juin 2011

Le Maire,

Joël MASSABIE.